

Recommandations pour une personne présentant des signes de coliques néphrétiques

Dr Denis, Dr Renaut

Février 2014

Le médecin vous a diagnostiqué une probable colique néphrétique : il s'agit d'un calcul (ou « pierre ») qui bloque l'écoulement normal de l'urine dans un des 2 canaux (uretères) qui relie les reins à la vessie. Le calcul devrait s'évacuer naturellement dans les heures qui viennent. Cette pathologie est fréquente, très douloureuse, mais bénigne la plupart du temps. Elle peut récidiver, c'est pourquoi il importe de bien suivre les consignes suivantes :

- Poursuivez le traitement comme prescrit, ne modifiez pas les doses sans avis médical.
- Si vous récupérez un calcul (urinez au-dessus d'un filtre à café dans les toilettes), ramenez-le lors de la consultation de suivi.
- Buvez et mangez normalement.
- Surveillez votre température matin et soir.
- prenez contact avec un médecin en cas de :
 - fièvre
 - frissons
 - vomissements persistants
 - nouvelle crise ne passant malgré les traitements prescrits
 - malaise, perte de connaissance
 - si vous n'urinez pas pendant 12 heures

6) Faites faire les examens prescrits comme prévu et apportez les résultats à la consultation.

Téléphonez au secrétariat d'urologie de la clinique de l'Emeraude au **02 23 52 20 62**, le plus tôt possible. Indiquez que vous avez fait une colique néphrétique, et que vous devez faire un scanner et avoir une consultation avec l'urologue rapidement.

Attention ! La disparition de la douleur ne signifie pas que vous soyez guéri. Il faut faire les examens et consulter comme prévu dans tous les cas.